

OTTAWA, December 19, 2007 – The Supreme Court of Canada issued the following press release today:

The Honourable Gerald Eric Le Dain, formerly a justice of the Supreme Court of Canada, passed away in Toronto on December 18, 2007. Justice Le Dain was born in 1924 in Montreal. He served overseas with the armed forces during the Second World War. After returning to Canada in 1946, he enrolled at McGill University, obtained a B.C.L. degree in 1949, and was awarded the Elizabeth Torrance Gold Medal. That year, he pursued his studies in France, at the University of Lyon, and became a Docteur de l'Université in 1950. He first practised law with Walker, Martineau, Chauvin, Walker & Allison in Montreal. From 1953 to 1959, and in 1966 and 1967, he taught law at McGill University. He became dean of Osgoode Hall Law School in 1967 and was called to the bar of Ontario the following year. From 1969 to 1973, he chaired the Commission of Inquiry into the Non-Medical Use of Drugs. Two years later, he was appointed to the Federal Court of Appeal and the Court Martial Appeal Court. He was elevated to the Supreme Court of Canada on May 29, 1984. Justice Le Dain served on the Supreme Court for four years and retired on November 30, 1988. He was made a Companion of the Order of Canada in 1989.

Chief Justice Beverley McLachlin, on behalf of the members of the Supreme Court of Canada, lamented Justice Le Dain's passing, "Justice Le Dain served on the Court during an important time in its history, taking part in the challenge of breathing life into the rights guaranteed in the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. Justice Le Dain's decisions in these early *Charter* cases shaped the interpretation of our fundamental rights, and continue to have relevance to this day. Members and staff of the Court extend their deepest condolences to Justice Le Dain's family."

The funeral will be held at 2:00 p.m. on Friday, December 28, 2007 at Christ Church Cathedral, 439 Queen Street, Ottawa. The family will receive visitors on Thursday, December 27, 2007 from 2:00 p.m. to 4:00 p.m., and from 7:00 p.m. to 9:00 p.m. at the Hulse, Playfair & McGarry Chapel, 315 McLeod Street, Ottawa.

Reference: Jill Copeland  
Executive Legal Officer  
(613) 996-9296  
[copelandj@scc-csc.gc.ca](mailto:copelandj@scc-csc.gc.ca)

OTTAWA, le 19 décembre 2007 – La Cour suprême du Canada a émis aujourd’hui le communiqué de presse suivant :

L’honorable Gerald Eric Le Dain, ancien juge de la Cour suprême du Canada, est décédé à Toronto le 18 décembre 2007. Le juge Le Dain est né à Montréal en 1924. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, il a servi outre-mer dans les forces armées. Après son retour au Canada en 1946, il a repris ses études et obtenu un baccalauréat en droit civil de l’Université McGill en 1949, recevant la médaille d’or Elizabeth Torrance. La même année, il a poursuivi ses études en France à l’Université de Lyon, qui en a fait un Docteur de l’Université l’année suivante. Sa carrière a débuté dans le cabinet Walker, Martineau, Chauvin, Walker & Allison de Montréal. Professeur de droit à l’Université McGill de 1953 à 1959, et encore de 1966 à 1967, il est devenu doyen de l’école de droit Osgoode Hall en 1967 et a été admis au barreau de l’Ontario l’année suivante. De 1969 à 1973, il a présidé la Commission d’enquête sur l’usage des drogues à des fins non médicales. Deux ans plus tard, il a été nommé à la Cour d’appel fédérale et à la Cour d’appel de la cour martiale. Il a été nommé à la Cour suprême du Canada le 29 mai 1984. Le juge Le Dain a siégé à la Cour suprême pendant quatre ans avant de prendre sa retraite le 30 novembre 1988. Il a été nommé Compagnon de l’Ordre du Canada en 1989.

C’est avec tristesse que la juge en chef Beverley McLachlin a annoncé, au nom des juges de la Cour suprême du Canada, le décès du juge Le Dain : « Le juge Le Dain a siégé à la Cour durant une période importante de l’histoire de celle-ci, participant à la difficile tâche de définir les droits garantis par la *Charte canadienne des droits et libertés*. Les décisions du juge Le Dain lors des premières causes relatives à la *Charte* ont orienté l’interprétation de nos droits fondamentaux et demeurent toujours pertinentes aujourd’hui. Les juges et le personnel de la Cour tiennent à exprimer leurs plus sincères condoléances à la famille du juge Le Dain. »

Les funérailles auront lieu à 14 h, le vendredi 28 décembre 2007, à la Christ Church Cathedral, 439, rue Queen, Ottawa. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Hulse, Playfair & McGarry Chapel, 315, rue McLeod, Ottawa, le jeudi 27 décembre 2007, de 14 h à 16 h, et de 19 h à 21 h.

Source : Jill Copeland  
Adjointe exécutive juridique  
(613) 996-9296  
copelandj@scc-csc.gc.ca